



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monite
belge



24071859

Document enregistré au Tribunal
de Commerce de Liège - division 1100001

20 AVR. 2024

Greffé

N° d'entreprise : **0409 889 237**

Nom

(en entier) : **Communauté Educative Lasallienne**

(en abrégé) : **CEL ASBL**

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue du Collège, 27 - 5060 Tamines**

MONITEUR BELGE

30 AVR. 2024

BELGISCH STAATSBLAD

Objet de l'acte : Démission et admission à l'AG, nomination d'un administrateur

Extrait du point 3 du rapport de l'Assemblée générale du 25 mars 2024.

3. Admission, démission de membres à l'AG et/ou à l'OA

Nous actons ce jour à l'unanimité des présents et représentés les démissions de l'AG de :

•Madame Delisse Thérèse

•Madame Puraye Valérie

•Monsieur Taton Pascal

Nous actons en date du 01 Avril 2024 l'admission parmi les membres de l'AG de :

•Monsieur Jean-Luc Tasiaux.

A l'unanimité des membres présents et représentés, sur proposition de l'Organe d'administration, l'Assemblée générale procède à la nomination d'un nouvel administrateur, Monsieur Jean-Luc TASIAUX, rue de l'Enseignement 18 à 5060 Tamines, pour un mandat débutant le 1er avril 2024 et prenant fin en décembre 2025.

Tamines, le 22 avril 2024

Daniel Durieu,

Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).